

**Nordea 1, SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
R.C.S. Luxembourg B 31442  
562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE  
NORDEA 1 – STABLE EMERGING MARKETS EQUITY FUND**

Luxembourg, le 10 janvier 2017

Cher Actionnaire,

Depuis son lancement le 3 octobre 2011, le compartiment Nordea 1 – Stable Emerging Markets Equity Fund (« **SEMEF** ») a attiré d'importants flux de capitaux et a désormais atteint sa pleine capacité.

Afin de permettre au gestionnaire de poursuivre sa gestion efficace du SEMEF et aux actionnaires existants du compartiment de continuer à profiter des performances de ce dernier, le Conseil d'administration de Nordea 1, SICAV (la « **Société** ») a décidé de procéder à la fermeture partielle du SEMEF au 1<sup>er</sup> février 2017 pour une période indéterminée (la « **Fermeture partielle** »). Par conséquent, à compter du 1<sup>er</sup> février 2017, toutes les demandes de souscriptions et de conversions d'actions du SEMEF émanant d'investisseurs qui ne sont pas des actionnaires du SEMEF ne seront plus acceptées. Cependant, en votre qualité d'actionnaire existant du SEMEF, vous pouvez continuer à placer des ordres de souscriptions et de rachats d'actions du SEMEF.

La décision de Fermeture partielle sera réévaluée dès que les souscriptions au sein du SEMEF de la part de nouveaux investisseurs pourront être gérées sans porter préjudice aux intérêts des actionnaires existants du SEMEF.

Pour toutes questions ou informations supplémentaires concernant ce qui précède, veuillez vous référer à la section « Restrictions applicables aux souscriptions et conversions » du chapitre 6 « Transactions » du prospectus de la Société ou consultez la section Communiqués de presse du site Internet [www.nordea.lu](http://www.nordea.lu) ou, le cas échéant, des sites Internet locaux de Nordea. N'hésitez pas à contacter votre conseiller financier ou le service clientèle de Nordea Investment Funds S.A. par téléphone au +352 43 39 50-1.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur.

Cordialement,

Le Conseil d'administration